

Article 31 du Règlement

tés provinciales. Grâce à l'accord, les anciens combattants qui ne sont plus en mesure de vivre dans leur domicile pourront au moins continuer d'habiter dans les environs.

Aux termes de l'accord conclu, le gouvernement fédéral assumera les deux tiers du coût en capital des nouvelles places créées et le ministère des Anciens combattants versera à la province une quote-part quotidienne pour chaque lit attribué à un ancien combattant.

Je voudrais citer M. Jansen, qui a déclaré ceci: «Cet accord constitue une amélioration notable du niveau de service offert aux anciens combattants [. . .] et prouve la volonté de collaborer des gouvernements provincial et fédéral en ce qui concerne les anciens combattants.»

* * *

LES SOINS DE SANTÉ

Mme Joy Langan (Mission—Coquitlam): Madame la Présidente, le temps est venu pour le gouvernement de se montrer à la hauteur de son mandat et de faire preuve d'autorité dans la prestation des soins de santé au Canada.

Maintenant que les services hospitaliers sont en crise dans tout le pays, que des personnes meurent de maladies cardiaques dans des grands centres à cause du manque de lits pour malades aigus et d'une pénurie d'infirmières ou de techniciens, que des enfants souffrant de maladies graves ne sont pas admis dans des hôpitaux pour enfants à cause d'une réduction du nombre de lits pour malades aigus, le gouvernement conservateur doit repenser ses responsabilités et priorités financières.

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social devrait se demander si le temps est bien choisi pour plafonner l'aide fédérale aux soins de santé. Au nom de tous les Canadiens qui ont confiance en lui et qui comptent sur lui, il devrait ensuite faire comprendre au ministre des Finances que les compressions budgétaires fédérales affaiblissent la présence fédérale dans le secteur des soins de santé et menacent le système universel prévu dans la Loi canadienne sur la santé.

* * *

LA SEMAINE NATIONALE POUR L'INTÉGRATION DES PERSONNES HANDICAPÉES

M. Brian O'Kurley (Elk Island): Madame la Présidente, le 10 juin 1990 a marqué le début de la troisième semaine nationale pour l'intégration des personnes handicapées.

Cette semaine, nous avons souligné les réalisations des personnes handicapées et travaillé à l'élimination des derniers obstacles qui les empêchent de s'intégrer pleinement à la vie sociale et économique.

Tous les ordres de gouvernement ont mis en oeuvre des programmes et des services destinés aux personnes handicapées. Bon nombre de ceux-ci sont liés à des besoins qui ont été mis en relief cette semaine; il s'agit des transports, du logement, de l'emploi, des loisirs et de l'éducation. Il en résulte que nous avons tendance à ne penser qu'aux initiatives du gouvernement. Cependant, ces cinq jours ont permis d'attirer l'attention sur d'autres aspects de l'intégration des personnes handicapées.

• (1110)

J'espère que la Semaine nationale pour l'intégration des personnes handicapées nous aura donné à tous l'occasion de nous informer sur les activités qui existent dans nos localités. En participant à ces activités, nous prendrons davantage conscience des problèmes des personnes handicapées et apprendrons d'autres façons de les aider à relever les défis auxquels elles sont confrontées.

* * *

LA FÊTE DU CANADA

M. Mac Harb (Ottawa—Centre): Madame la Présidente, dans deux semaines, le 1^{er} juillet, nous célébrerons le 123^e anniversaire du Canada. Pour un pays si jeune, nous avons de quoi être fiers.

Nous sommes très chanceux d'être Canadiens. Le Canada est l'un des meilleurs endroits au monde pour travailler et pour vivre. Les autres pays le considèrent comme un chef de file de la coopération et du développement mondiaux. Ceux d'entre nous qui ont voyagé à l'étranger peuvent se rendre compte de leur chance.

[Français]

C'est maintenant le temps de se rassembler pour célébrer tout ce que nous partageons en tant que peuple. Nos ressources naturelles, nos droits fondamentaux, nos cultures diversifiées et notre tolérance sont ce qui font du Canada un pays apprécié mondialement.

[Traduction]

Au cours des 123 dernières années, les Canadiens ont travaillé ensemble pour faire de notre pays ce qu'il est actuellement. J'ai confiance que nous entreprendrons la prochaine décennie et le prochain siècle dans le même esprit de collaboration. Notre pays est une terre de compassion qui offre d'innombrables possibilités d'avancement.